

## COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL du 19 mai 2021 NOTE DE SYNTHÈSE

L'an deux mil vingt et un, le dix-neuf mai, à dix-neuf heures, le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Espace Albert POULAIN à Pipriac, sous la présidence de Madame GARDAN Christine, Présidente.

### **Présents : (33+1)**

LERAY Loïc, THEBAULT Yves, LECLERC Antinéa, VERON Christophe, PERRIN Yvonnick, BAUDU Gérard, GUERIF Martine, MELLET Yvon, BRIZARD André, GARCIA Joël, LEMOINE Jean, PAVOINE Jérôme, LARRAY Jacques, BAZIN Bruno, , JOUADE Pierre, JOUAND Vanessa, LEMOINE Gérard, MOREL Antony, MORICEAU Marie-Françoise, TEILLARD Louis, THOMAS Pierre, CHAUDAGNE Michel, COUDRAIS Marie-Laure, LANGE Jean-Marie, PAPAIL Yves, PITRE Rémi, RIGAUD Véronique, SALMON Maurice- Pierre, THILLOU Yves, VOLAND Christian, RAZE Michel, RICORDEL Jérôme, BRUNARD Christelle,

### **Absents représentés par un suppléant:**

BOUREL Cécile, ROLLAND Yannick

### **Absents ayant donné procuration :**

CHERIF Catherine à LEMOINE Jean, SAULNIER Aurélie à LANGE Jean-Marie

**Absents excusés :** GLEMEAU Jean-Yves, ROULLEAU Christophe,

### **Absents : (14)**

NICOLAS Erwan, DANIERE Jacques, DENIEL Franck, JARDIN Jeffrey, LESIMPLE Mickaël, MINIER Vincent, PRIME Evelyne, DANILO Franck, GUERRO Pascal, LE CHENECHAL Didier, MERCIER José, MOTEL Jean-Yves, BESQUEL Jean-René, CHRISTIE Marc

### **Agents présents :**

SIEPER Anita (DGS), LEMARIEY Aurore (Assistante de direction)

*34 élus présents plus 2 pouvoirs = 36 votants*

*~~~~~*

Mme Christine GARDAN ouvre la séance, et fait l'appel des délégués présents.  
Monsieur LARRAY Jacques est secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du Comité Syndical du 24 mars 2021, est adopté à l'unanimité.

*~~~~~*

### **Ordre du jour**

- **Finances locales, Budget**
  - Compte administratif 2020

- Compte de gestion 2020
  - Subventions pour la collecte des papiers dans les écoles.
- **Institution et vie politique**
- Rapport des vice-Présidents sur leurs dossiers et les avancées de ceux-ci

### Décisions prises par la Présidente par délégation du Comité Syndical : compte-rendu au Comité

Monsieur GILET trésorier est présent, il vient expliquer au comité que la trésorerie a fait une erreur en envoyant des relances huissiers à de nombreux usagers, à tort. Il précise que le Smictom n'est absolument pas responsable de cette erreur.

Plusieurs élus s'étonnent qu'une telle erreur ait pu se produire. M GILET s'engage à envoyer un courrier à la Présidente pour s'excuser.

- **Finances locales, Budget**

### 2021.05.001. Compte administratif 2020

- **Le compte administratif 2020 est le suivant :**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	8 992 575,85 €	9 575 479,06 €	2 006 433,97 €	1 732 160,89 €	10 999 009,82 €	11 307 639,95 €
<b>Résultats de l'exercice 2020</b>	- €	<b>582 903,21 €</b>	<b>274 273,08 €</b>	- €		<b>308 630,13 €</b>
Résultat 2019 reporté		813 024,49 €	- €	408 637,96 €	- €	1 221 662,45 €
Part affectée à l'investissement	296 400,49 €				296 400,49 €	
Résultat 2019 restant		516 624,00 €				
<b>TOTAUX</b>	8 992 575,85 €	10 092 103,06 €	2 006 433,97 €	2 140 798,85 €	11 295 410,31 €	12 529 302,40 €
<b>Résultats de clôture 2020</b>		<b>1 099 527,21 €</b>		<b>134 364,88 €</b>		<b>1 233 892,09 €</b>
Restes à réaliser			67 476,49 €	- €	67 476,49 €	€
<b>TOTAUX CUMULES</b>	8 992 575,85 €	10 092 103,06 €	2 073 910,46 €	2 140 798,85 €	11 362 886,80 €	12 529 302,40 €
<b>RESULTATS DEFINITIFS 2020</b>		<b>1 099 527,21 €</b>		<b>66 888,39 €</b>		<b>1 166 415,60 €</b>

Le détail du compte administratif est joint.

Mme La présidente sort de la salle avant le vote

**Vu le C.G.C.T.,  
Vu le budget du Syndicat,  
Vu le Compte Administratif présenté  
Vu le compte de gestion présenté**

**Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et délibéré décide à l'unanimité des votants (vote à main levée)**

- **D'approuver le compte administratif ainsi que ci-dessus présenté.**

**Vote : pour : 36, contre : 00, abstention : 00**

## 2021.05.002. Compte de gestion 2020

(Voir document joint)

En finances publiques, la comptabilité est tenue en partie double ; par l'établissement et par le receveur. Ces deux documents comptables (compte de gestion et compte administratif) doivent correspondre en tous points l'un avec l'autre.

Le compte de gestion est le document comptable tenu par le comptable du Smictom (le percepteur).

La comptabilité du percepteur doit être conforme à la comptabilité de l'établissement (compte administratif)

Ce document correspond en tous points au compte administratif du budget du Smictom.

***Vu le C.G.C.T.,***

***Vu le budget du Syndicat,***

***Vu le compte administratif***

***Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et délibéré, décide à l'unanimité des votants (vote à main levée),***

- ***D'approuver le compte de gestion du budget du Smictom***
- ***De préciser que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de la part de l'Assemblée.***
- ***D'autoriser Madame La Présidente à signer tous les documents se rapportant à cette décision***

***Vote : pour : 36, contre : 00, abstention : 00***

## 2021.05.003. Subventions pour la collecte des papiers dans les écoles

En juin 2018, le Comité syndical du Smictom a décidé de candidater à un appel à projet organisé par CITEO pour développer la collecte des papiers et assimilés.

Une chargé(e) de mission pour une durée de 6 mois a été recrutée, pour inciter les entreprises et les administrations à trier et à recycler les papiers.

Cette chargée de mission a également contacté les écoles. Le Smictom souhaitant avoir une action spécifique pour les écoles, en leur versant un soutien à la tonne collectée.

Une enquête a été réalisée auprès de 50 écoles publiques et privées du territoire. Les résultats de cette enquête sont les suivants :

- 48 écoles trient le papier
- 20 écoles organisent une collecte des papiers avec une benne spécifique mise à disposition par un prestataire privé (environ 260T par/an)
- 15 écoles souhaitent disposer d'une borne ou d'une benne avec un soutien financier pour associations de parents et des supports pédagogiques pour la collecte des papiers.

Pour les associations de parents d'élèves, ces opérations de collecte des papiers représentaient une source de revenus non négligeable. Mais ces initiatives locales se faisaient sans le soutien du Smictom. Par conséquent, elles ne bénéficiaient pas des soutiens financiers de CITEO (environ 50 euros par tonne). En effet, seul le Smictom des Pays de Vilaine est autorisé à déclarer les tonnages de papier recyclé sur son territoire et par ce biais à toucher les soutiens financiers de CITEO sur le territoire.

En conséquence, il a été proposé aux écoles publiques et privées du territoire de conventionner avec le Smictom des Pays de Vilaine pour développer le tri et le recyclage du papier sur le territoire et récupérer des soutiens financiers de CITEO. Les écoles et les associations de parents d'élève sont chargées de sensibiliser à l'intérêt de trier et de recycler les papiers. De son côté, le Smictom reverse une partie du

soutien financier aux écoles, leur apporte des outils de communication et, le cas échéant, leur propose des solutions de pré-collecte et de collecte.

2 modes d'organisation sont possibles :

1. Cas de figure n°1 : L'association de parents d'élève organise elle-même la collecte des papiers. Un contrat de reprise tripartite est signé entre l'association, le Smictom et le repreneur. Ce contrat permet au Smictom de bénéficier du soutien de CITEO. Le Smictom vient ensuite bonifier le travail réalisé par l'association des parents d'élève en reversant une partie du soutien de CITEO.  
De plus, une convention pour la communication et la sensibilisation au recyclage du papier est également signée entre l'association de parents d'élèves, le Smictom et si nécessaire l'école et la commune. Cette convention permet de cadrer le rôle et les responsabilités de chacun. Elle acte également le principe du versement d'un soutien financier du Smictom à l'association de parents d'élèves.
2. Cas de figure n°2 : L'association de parents d'élèves utilise le service de pré-collecte du Smictom.  
En fonction des possibilités techniques, le Smictom implante une borne d'apport volontaire de papier sur la voie publique. Cette borne est alors « fléchée » pour l'association des parents d'élève. Cela signifie que pour chaque tonne de papiers récupérée dans cette borne, un soutien financier est versé par le Smictom des Pays de Vilaine à l'association. Cette dernière est chargée de sensibiliser les parents d'élèves et le personnel de l'école au tri et au recyclage du papier.  
Le partenariat se formalise alors à travers la signature d'une convention entre le Smictom et l'association pour la collecte des papiers dans les écoles.

Dans les 2 cas de figure, le soutien financier apporté par le Smictom à l'association de parents d'élèves s'élève à 15 euros la tonne. Dans le cas de figure n°1, cette aide vient bonifier le travail réalisé par l'association des parents d'élèves. Dans le cas de figure n°2, ce travail vient inciter l'association des parents d'élèves à communiquer sur le tri et le recyclage des papiers.

Un courrier a été envoyé à l'ensemble des écoles du territoire pour leur présenter les principes de ce partenariat.

Les écoles ont répondu favorablement.

Suite aux conventions signées, il convient aujourd'hui de verser les subventions aux différentes écoles pour 2020.

Vous trouverez ci-joint les tonnages par écoles ainsi que les subventions attribuées :

Tonnage par école :

	Tonnage 2020
ecole ste anne la rose des vents à Bain de Bretagne	8,25
ecole arc en ciel - Crevin	8,25
ecole st martin - Guichen	8
ecoles saint francois et publique - Ercé en Lamée	2,75
ecole Yak rivais - Le Petit fougeray	0,25
ecole Arthur Regnault - Pléchatel / Le chatelier	4,5
Ecole Jacques Cousteau - Val d'Anast	2,5
Ecole ste Catherine - Tresboeuf	2,5
APE de Guichen - reprise direct par PAPREC	55,74
ecole saint nicolas de sel de bzh	0
ecole publique les noes de la bosse	0
Ecole Jean Eon de Pancé	0
Ecole ste anne la noë blanche	0
TOTAL	92,74

Certaines écoles n'ont pas encore de tonnage car les bornes n'ont été installées qu'en 2021.

Pour l'APE de Guichen, la subvention ne sera versée qu'après l'attestation de PAPREC et l'inscription des tonnages sur notre compte CITEO.

Subventions :

PRIX DE LA SUBVENTION A LA TONNE 15,00 €

	<b>Subventions</b>
ecole ste anne la rose des vents à Bain de Bretagne	123,75 €
ecole arc en ciel - Crevin	123,75 €
ecole st martin - Guichen	120,00 €
ecoles saint francois et publique - Ercé en Lamée	41,25 €
ecole Yak rivais - Le Petit fougeray	3,75 €
ecole Arthur Regnault - Pléchatel / Le chatelier	67,50 €
Ecole Jacques Cousteau - Val d'Anast	37,50 €
Ecole ste Catherine - Tresboeuf	37,50 €
APE de Guichen - reprise direct par PAPREC	836,10 €
ecole saint nicolas de sel de bzh	
ecole publique les noes de la bosse	
Ecole Jean Eon de Pancé	
Ecole ste anne la noë blanche	
<b>TOTAL</b>	<b>1 391,10 €</b>

**Vu le C.G.C.T.,**

**Vu la délibération 2019-10-007**

**Vu le budget du Syndicat,**

**Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et délibéré, décide à l'unanimité des votants (vote à main levée),**

- **D'approuver le tableau des subventions ci-dessus présenté**
- **D'inscrire ces subventions sur le budget du Smictom.**
- **D'autoriser Madame La Présidente à signer tous les documents se rapportant à cette décision**

**Vote : pour : 36, contre : 00, abstention : 00**

## **2021.05.004. Rapport des vice-Présidents sur leurs dossiers et les avancées de ceux-ci**

### **Rapport d'activité de Monsieur LERAY Vice-Président au traitement**

5 sujets sont actuellement à l'étude :

#### **1- Commercialisation du compost**

On vend 3500 tonnes par an au prix de 4 ou 6 ou 8 € la tonne (en fonction de l'importance de la commande).

Il y a des problèmes de saisonnalité, on vend à une vingtaine d'agriculteurs qui ne peuvent épandre que sur 2 saisons, alors que nous produisons sur toute l'année.

Aujourd'hui, nous avons trouvé un repreneur qui pourra reprendre toute l'année à 4 € la tonne.

#### **2- Traitement des OMR**

L'unité de valorisation de Rennes (UVE), va fermer pour travaux et nous devons remettre en concurrence notre marché de traitement et de transport des OMR. La commission se réunit la semaine prochaine pour étudier le cahier des charges du futur marché.

#### **3- Refus de criblage**

Il y a du plastique dans les biodéchets, ce plastique se retrouve dans le refus de criblage, ce qui pose problème car nous devons enfouir ce refus de criblage. Nous avons contacté un Smictom dans les Cotes d'Armor (22) qui a un process de tri aéraulique. Nous allons donc faire un essai de

ce process en emmenant du compost primaire (non criblé) sur place pour le cribler et voir si le résultat est meilleur.

#### 4- Visite du site de Guignen

On souhaite ouvrir le site aux scolaires, nous étudions actuellement la manière de faire.

#### 5- Tenue du site de Guignen

On suit les niveaux des Bassins de rejet lixiviats qui sont quelquefois critiques. On a contacté la Dréal, pour pouvoir éventuellement rejeter dans le milieu naturel hors période. La Dréal nous a demandé de faire une étude complémentaire, ce qu'on a fait.

#### Territoire économe en ressources (TER)

Les déchets des entreprises peuvent devenir les matières premières d'autres entreprises. Actuellement le Smictom travaille sur ces problématiques avec les 3 communautés de communes.

## Rapport d'activité de Monsieur THEBAULT Vice-Président aux finances

La commission finances redevance s'est réunie 2 fois.

1- Pour se familiariser avec la redevance et échanger sur le budget. Il y a eu un peu de changement sur les tarifs pour 2021

2- Pour échanger sur les travaux en déchetteries

Approuver le devis de 10 000 € de la Maîtrise d'œuvre pour Bain de Bretagne, suite à du travail supplémentaire demandé.

Commencer à réfléchir sur la redevance incitative

Une 3<sup>ème</sup> réunion aura lieu le 17 juin pour :

- L'affectation des résultats 2020
- Discuter du Budget supplémentaire
- Continuer la réflexion sur la redevance.

## Rapport d'activité de Monsieur GLEMEAU Vice-Président à la communication

Ce rapport est présenté par Mme La Présidente, sur demande de M GLEMEAU du fait de son absence.

### **Animations auprès d'un jeune public sur la thématique des déchets**

Le cahier des charges pour consulter les associations locales (niveau départemental) est en cours de rédaction.

Après prospective auprès de réseaux d'éducation à l'environnement (REEB => Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne et MCE de Rennes => Maison de la Consommation et de l'Environnement) et de fédérations d'associations sur la réduction des déchets (réseau Zéro Waste d'Ille et Vilaine), une 12 aine d'associations ont été identifiées et 7 sont intéressées pour répondre à la consultation dont le cahier des charges est en cours de rédaction (Des graines pour demain sur Vitré, Léo Lagrange sur Rennes, Unicités (services civiques) sur Rennes, CPIE Val de Vilaine à St Just, La Feuille d'érable à Rennes, les petits débrouillards à Rennes, Culture Bio ( qui ont tout à construire, mais que se disent intéressés) à Guichen.

Une enquête pour connaître les besoins et l'intérêt porté à ces futures animations a été menée en parallèle. 21 réponses ont d'ores et déjà été apportées à un questionnaire en ligne envoyé à 72 structures publiques et privées (écoles élémentaires en majorité).

Il ressort de cette enquête que :

- Le niveau le plus adapté sont les enfants de cycle 3 (scolarisés en élémentaire en CE2, CM1, CM2),
- Les visites de la plateforme de compostage (site du Guignen) sont très attendues,
- Les enseignants devraient nous solliciter pour sensibiliser un ou 2 niveaux scolaires (les enfants qui travaillent sur un projet en lien avec les déchets et l'environnement).
- Les formats les plus plébiscités correspondent à des animations d'une durée d'une 1h30 (pour découvrir) à des demi-journées d'intervention pour les projets plus poussés.

Les conseillers pédagogiques de l'académie de Rennes (conseiller départemental et conseiller local qui couvre les écoles du Pays des Vallons de Vilaine) sont également consultés afin de bénéficier de leur regard et de respecter les directives de l'éducation nationale.

Il est envisagé de lancer le programme pour la rentrée 2021/2022 en même temps que les visites de la plateforme. Un courrier d'information aux structures qui pourront bénéficier de ces animations prises en charge sera envoyé à la rentrée pour lancer la programmation.

La consultation sera publiée fin mai. Le(s) candidat(s) pourront être retenu(s) fin juin.

#### **Refonte du site internet**

Le site actuel date de 2013 et mérite une évolution.

**Les objectifs de la refonte du site sont les suivants :**

- Se doter de nouvelles fonctionnalités (par exemple développer plus de formulaires pour assurer les démarches en ligne et tenter de désengorger les lignes téléphoniques) et améliorer les fonctionnalités existantes (carte interactiver par exemple).
- Être plus sécurisé et respecter les exigences du RGPD
- Se moderniser

Le cahier des charges est rédigé et sera publié pour fin mai. La mise en service du site internet sous sa nouvelle formule est souhaitée pour la fin d'année.

Une consultation sur les points d'amélioration du site, auprès des agents du Smictom et des vice-président(e)s est en cours.

**Sujets qui seront abordés à la prochaine commission communication / prévention des déchets (le lundi 7 juin) :**

- ⇒ Réflexions sur réalisation de temps d'échanges et de formations sur la réduction et la gestion des déchets et plus spécifiquement sur le service du Smictom à destination des personnels des communes et intercommunalités.
- ⇒ Réflexions sur l'amélioration du kit « nouveaux habitants » (actuellement ce kit est constitué d'une pochette A5 comprenant différentes fiches sur l'utilisation du service (une fiche par bac, une fiche déchèteries, une fiche redevance, le calendrier, un mémo tri et les tarifs de la redevance). Une réflexion autour d'un kit plus étoffé va être menée en commission (boîte ? mallette ? goodies ?...)
- ⇒ Lancement d'une newsletter (envoi par mail) et d'une solution sms en nombre pour compléter les canaux d'information existants. Nous avons déjà collecté l'autorisation d'utiliser plus de 7 500 adresses mails d'utilisateurs que nous pouvons exploiter.
- ⇒ Prochaines publications => sujets de la prochaine édition du Smictom infos  
Nouvelles publications sur la prévention des déchets (recyclage des végétaux au jardin, fabriquer ses produits d'entretien...) => à discuter avec la commission.

**+ Conception du rapport annuel 2020 (mise à jour des indicateurs des services) en cours pour présentation au Comité syndical le 30 juin.**

## Rapport d'activité de Madame LECLERC Vice-Présidente à la collecte

Sur les biodéchets la commission a défini des critères pour des abris bac et 6 endroits test d'abri bac qui pourraient être nettoyés en régie.

On travaille sur les différentes possibilités de collectes.

## Rapport d'activité de Monsieur VERON Vice-Président aux Déchèteries

La commission a été beaucoup sollicitée, ci-joints les actions, les projets, les sujets de réflexion...

#### **Gestion d'accès**

Mise en place de la gestion d'accès début mars sur l'ensemble des déchèteries. Il reste de nombreuses cartes à distribuer.

Nous avons posé des stickers pour que l'utilisateur positionne sa carte au bon endroit/lecteur.

Le système fonctionne mais nécessite quelques aménagements.

L'ensemble des propositions sera présenté à la commission finance. Il est prévu :

- De mettre une signalétique horizontale pour que l'utilisateur se positionne correctement par rapport à la borne,
- La modification du trottoir de la déchèterie du Grand Fougeray pour que les usagers puissent se positionner aisément/borne d'accès,
- La mise en place (signalétique verticale) d'un zébra et d'une interdiction aux piétons de passer au niveau de la barrière automatique d'entrée pour éviter les accidents,
- La mise en place de la gestion d'accès à la déchèterie de Bain de B. a généré de l'attente et des bouchons sur la voirie publique. Le Smictom mène une réflexion pour améliorer ce problème (augmentation des jours d'ouvert., renfort de l'équipe le samedi, augmentation de la plage horaire, mise en place d'une borne en bas de quai pour les végétaux, le gravât et la brique plâtrière, un accès supplémentaire au niveau du bas de quai...

### **Nouvelle déchèterie de Bain de Bretagne.**

Le projet est validé, la commission qui se déroulera le 20/05 va rencontrer la maîtrise d'œuvre. Cette réunion va permettre d'avoir un point précis sur les dépenses à réaliser et d'avoir un rétro-planning des travaux avec une date prévisionnelle d'ouverture de la nouvelle déchèterie.

### **Effraction**

Une société va faire du contrôle aléatoire en dehors des horaires d'ouverture. Cette société sera à notre disposition pour intervenir en 24/24 et 7 jours sur 7.

Mise en place de rochers le long du grillage à la déchèterie du Grand Fougeray.

Modification des plannings pour la collecte du PAM pour diminuer les vols.

### **Zoom sur la déchèterie de Guichen**

- Les Petits Appareils Electriques ne seront plus mis dans une benne (risque incendie avec les piles Lithium...).

Pour conserver le soutien financier actuel, il sera mis dans cette benne les Hors Froids (gazinière, lave-linge, ballon eau chaude, sèche-linge...)

- Expérimentation d'une nouvelle REP dans la benne DEA à la mi-mai : il sera mis dans la benne multi-matériaux les jouets et le brico-jardin.

Exemple de déchets : échelles, bâche, bac et pot de fleur, arrosoirs, éléments de piscines hors-sol, peluches, jeux de construction, jeux de sociétés, déguisements, jouets sportifs, poupées, puzzles, jeux premier âge

Pour information, nous avons depuis le mois de mars un nouveau flux : la benne DEA BOIS (permet de faire des économies financières, flexibilité plus importante au niveau du fonctionnement, meilleure valorisation...).

### **Divers**

Les panneaux d'info verticaux au niveau des bennes vont être doublés sur l'ensemble des sites, La création de panneaux d'info verticaux au niveau des bennes de la déchèterie de Bain de Bretagne,

La réflexion pour la mise en place d'un affichage pour interdire les enfants de -12 ans de sortir du véhicule,

La fermeture officielle de la plateforme de végétaux de Tresboeuf au mois de mai 2021,

La mise en place d'une signalétique pour les nouveaux locaux (déchèterie du Grand Fougeray : DDM, D3E, Ressourcerie... et le local DDM de la déchèterie de Guichen),

Un démarrage dans les prochaines semaines des déchets de chantier à Guichen et Guipry-Messac.

### **Ce début d'année, nous avons réalisé :**

La mise en place du nouveau marché déchèterie,

Une unification des barillets (et donc des clés) des différents locaux,

La mise en place au mois de mars d'une benne DEA à la déchèterie de Pipriac,

La mise en place de nouveaux panneaux d'informations à l'entrée des déchèteries,

La collecte du polystyrène provenant de Guipry-Messac par la société Schubb pour refaire des panneaux d'isolant (boucle courte car c'est la société qui se trouve en face de la déchèterie),

Une dotation de talkie-walkie pour les agents de la déchèterie de Bain de Bretagne,

La mise en place d'une nouvelle benne plâtre en haut de quai à la déchèterie de Val d'Anast. Cette benne est étanche à l'eau, fonctionne comme une boîte aux lettres. Cet essai est concluant et va



permettre de déployer cette benne sur d'autres sites. Ce déploiement permet d'améliorer la qualité du flux et de libérer un bas de quai.

M. Leray précise qu'il y a des difficultés pour trouver un bâtiment pour la recyclerie de Guichen.

Mme La Présidente informe que les travaux de la ressourcerie de Bain de Bretagne ont débuté depuis 3 semaines. Ces travaux seront effectués en 2 phases. Les travaux sont faits par des entreprises locales.

Mme La Présidente remercie les Vice-Présidents et les membres des commissions

### 2021.05.005. Décisions prises par la Présidente par délégation du Comité Syndical : rendu compte au Comité

26/02/2021	COUVERCLES + AXES	SAS SULO	4 830,00 €
19/03/2021	COUVERCLES + AXES	SAS SULO	6 600,00 €
22/03/2021	ACHAT DE 25 CONTENEURS 660 L EMBALLAGES	Société CONTENUR	3 725,70 €
22/03/2021	Reprofilage plate forme DV déchetterie de Bain	SARL CHOUAN	4 380,00 €
31/03/2021	Transport et traitement brique platrière -01/2021 (hors marché)	SAS NETRA	8 460,48 €
31/03/2021	Chargement sur place + transport Gravats dech Bain 01/2021 (hors marché)	SAS NETRA	2 003,31 €
06/04/2021	Panneaux entrée 7 déchetteries (fourniture et montage)	SELF SIGNAL SIGNALISATION	12 882,00 €
12/04/2021	Adhésion réseau compostplus - 2021	Association RESEAU COMPOSTPLUS	2 500,00 €
12/04/2021	Analyse juridique du règlement intérieur des déchetteries	SARL CABINET COUDRAY	2 649,60 €
13/04/2021	Transport et traitement brique platrière -02/2021 (hors marché)	SAS NETRA	10 313,84 €
13/04/2021	Tractopelle-packmat dech Guichen (du 04.20 au 31.03.21)	EARL DU CHEVAL NOIR	2 016,00 €
13/04/2021	Capture chats (Libourg)	SAS SACPA	3 168,00 €
14/04/2021	Panneaux d'info bennes 7 déchetteries (fourniture et pose)	SELF SIGNAL SIGNALISATION	14 416,99 €
05/05/2021	Affranchissements Factures prelevés TIP SEPA 2021	SAS DocOne	14 535,80 €
05/05/2021	Traitement + mise sous pli factures+lettre presidente+calendrier	SAS DocOne	3 739,40 €
05/05/2021	Affranchissement facture prelevement automatique 2021	SAS DocOne	5 041,47 €
10/05/2021	Envoi pass dechets	SA LA POSTE	15 011,47 €

La séance est levée à 21 h 25